



**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 17 septembre 2020

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : Composition du Comité directeur de l'Office de tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia et désignation des membres représentants l'EPCI

L'An Deux Mille Vingt, le 17 septembre à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de BASTIA en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 11 septembre 2020.

PRESENTS :

ARMANET Guy, BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, DE GENTILI Emmanuelle, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMONPIETRI Pierre-Michel, TIERI Paul, TIMSIT Christelle, VESPERINI Françoise, ZUCCARELLI Jean.

ONT DONNE POUVOIR :

BATTESTI Gilles	à	BIAGGINI Jean-Jacques
GIAMARCHI Marie-Dominique	à	SIMONPIETRI Pierre-Michel
GONZALEZ COLOMBANI Carulina	à	SAVELLI Pierre
MALAFRONTTE Christine	à	LOMBARDO Florence
PADOVANI Jean-Jacques	à	POLIFRONI Bruno
ROMITI Gérard	à	LINALE Serge

ABSENTS :

DE CASALTA Jean-Sébastien, SAVELLI Jean-Michel, SIMEONI Gilles.

QUORUM : 21

Le Président constate le quorum et invite le Conseil à désigner son secrétaire de séance. M. Simoni Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

OBJET : Composition du Comité directeur de l'Office de tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia et désignation des membres représentants l'EPCI

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2018-06-13-00 du 13 juin 2018 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 13 octobre 2003 décidant de créer un Office de Tourisme communautaire en application des articles L 2231-9 et suivants du CGCT ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2004-0055 du 19 janvier 2004 portant création de l'Office de tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia sous forme d'EPIC ;

Considérant le renouvellement des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia issu des élections des 15 mars et 28 juin 2020 ;

Considérant l'élection le 10 juillet 2020 de Louis POZZO di BORGO qualité de Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil, peut à l'unanimité, décider de ne pas recourir au scrutin secret, pour les désignations de représentants ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

APPROUVE
(À l'unanimité)

La modification de la composition du Comité de Direction de l'Office de tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia comme suit :

Le comité de direction de l'Office de Tourisme de l'Agglomération de Bastia comprendra 15 membres désignés et répartis entre 2 collèges :

- Le collège des élus communautaires : 8 membres désignés par délibération du conseil communautaire (8 titulaires et 8 suppléants)
- Le collège des socioprofessionnels : 7 membres désignés après consultation des organisations professionnelles et associations locales intéressées au tourisme ou candidature spontanée et répartis comme suit :
 - 2 professionnels des métiers et des industries de l'hôtellerie ;
 - 2 représentants des compagnies maritimes ;
 - 1 professionnel prestataire de loisirs actifs ;
 - 1 professionnel représentant MICE (Meetings, incentives, conferencing, exhibitions) ;
 - 1 professionnel membre de la fédération régionale corse des guides interprètes.

OBJET : Composition du Comité directeur de l'Office de tourisme de la Communauté d'Agglomération de Bastia et désignation des membres représentants l'EPCI

DESIGNE

Abstentions : M. Morganti – Non-participation : M. Zuccarelli, Mmes Salge et Vesperini

Les représentants de la Communauté d'Agglomération de Bastia comme suit pour siéger au sein du Comité de Direction de l'Office du Tourisme de l'Agglomération de Bastia :

Titulaires :	Suppléants :
Emmanuelle de GENTILI Linda PIPERI Bruno POLIFRONI Jean-Michel SAVELLI Florence LOMBARDO Martine PERFETTINI Serge LINALE Christelle TIMSIT	Philippe PERETTI Mattea LACAVE Thérèse LORENZI Emmanuel PETRI-GUASCO Marie-Dominique GIAMARCHI Guy ARMANET Jean-Joseph MASSONI Paul TIERI

DIT

Que la liste définitive des membres du Comité de Direction de l'Office du Tourisme de l'Agglomération de Bastia sera arrêtée par le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

AUTORISE

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président de la
Communauté d'Agglomération de Bastia



Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le 25 SEP. 2020
et publication ou notification
du 25 SEP. 2020
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGRIAOUI

U Presidente
Louis POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification